



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville - Place des droits de l'homme - 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51  
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20250625-AM2025\_261-AR



Publié le 04/07/2025

## ARRETE DU MAIRE N° AM2025-261

### Désignant, Madame Dominique PIGNATEL Conseillère municipale en qualité d'Officier d'Etat Civil à titre exceptionnel

Nomenclature ACTES : 5-5

Le Maire de la commune de Sausset-Les-Pins,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-18 ;  
VU le 2ème alinéa du chapitre I du titre 1er de l'instruction générale relative à l'état civil du 21 septembre 1955 modifiée ;  
VU la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 article 30  
VU la délégation n°20-07-08 du 23 juillet 2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire, mise à jour par la délibération 2025-04-04 du 3 avril 2025  
CONSIDERANT que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et du service de l'état civil, il est nécessaire de prévoir une délégation à Madame Dominique PIGNATEL, conseillère municipale pour le 12 juillet 2025.

### ARRETE

ARTICLE 1er : Madame Dominique PIGNATEL, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil, pour délivrer tous certificats et signer toutes pièces, tous actes administratifs le 12 juillet 2025 à l'occasion du mariage de :

Monsieur Marc PENALVER et de Madame Nathalie GREUSARD

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté,

- sera remise à l'intéressée
- annexée au registre de l'état civil de la commune de Sausset-les-Pins
- transmise en Préfecture
- transmise au Procureur de la République, Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence

Fait à Sausset-Les-Pins le 25 juin 2025.



Le Maire,  
Maxime MARCHAND  
Pour le Maire  
empêché,  
Marie-Laure WALTHER,  
1ère Adjointe

Notifié à l'intéressée

le 04/07/25